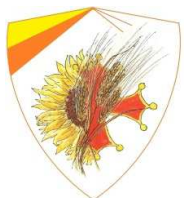


Les échos de LABRUYERE DORSA



Le mot du maire



Les vacances approchent et déjà trois mois que le nouveau conseil est installé dans les commissions communales, intercommunales et dans les différents syndicats et organismes départementaux.

Il nous reste maintenant à exécuter les tâches pour lesquelles nous nous sommes engagés en prenant en compte les remarques et souhaits que vous avez exprimés pendant la campagne électorale, dans la mesure où notre budget le permettra.

Nous sommes ouverts à toute proposition et la Mairie est à l'écoute de tous les Labruyétois et Labruyétoises.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances d'été.

Le Maire, Guy Vésely



Mémento

••• Horaires d'ouverture de la mairie •••

Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13h30 - 18h15	8h30 - 12h00	13h30 - 18h00	8h45 - 12h30
☎ : 05.60.08.35.24			
✉ : mairie-labruyere.dorsa@wanadoo.fr			

••• **L'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage** (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, scies, etc.) est réglementée par l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches de 10h à 12h00 et de 16h00 à 18h00.

A noter dans vos agendas !

Vous recevrez prochainement le programme de la fête du village organisée par le Foyer Rural. Vous pouvez d'ores et déjà réserver les dates suivantes :

- le vendredi 22 août pour la paëlla ;
- le samedi 23 août pour le cassoulet ;
- et le dimanche 24 août pour l'entrecôte-frites.

Ambiance musicale en soirée et buvette éphémère le temps de la fête.

Votre secrétaire de Mairie, Christel Fontes, sera en congé du mercredi 6 août au mardi 26 août inclus. Pour toute urgence pendant cette période de fermeture de la mairie, vous pourrez contacter des membres du conseil municipal dont les numéros seront affichés en mairie.

Les lignes « Environnement »

••• Abeilles •••

La saison d'essaimage des abeilles (c'est-à-dire lorsqu'une partie de la population d'une ruche la quitte pour aller fonder une nouvelle colonie ailleurs) est en train de se terminer. Cependant si vous apercevez encore un essaim qui se pose (à une branche, un angle de toit, dans une cheminée, etc.) il est recommandé d'appeler le plus rapidement possible un apiculteur qui pourra récupérer cet essaim. Vous pouvez ainsi contacter Rémi ZOIA, apiculteur à Venerque, au 06.83.09.64.97 qui se déplacera gratuitement dans l'heure.



••• Le SMIVOM de la Mouillonne •••

La gestion des déchets sur notre territoire communal est gérée par le SMIVOM, domicilié à Miremont. L'administration des déchèteries est également de son ressort, celle de Grépiac étant pour nous la plus proche.

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00 - 11h45	Grépiac	Miremont	Grépiac	Miremont	Miremont
14h00 - 17h45	Grépiac	Miremont	Grépiac	Miremont	Grépiac

SMIVOM de la Mouillonne • RD 820 • Pont de Clêche • 31190 Miremont

Horaires du SMIVOM : du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 sans interruption

••• Pour réduire vos déchets •••

⇒ Pensez aux composteurs (15€) ou lombri-composteurs (25€), en vente au SMIVOM !

⇒ Apposez un « stop pub » sur votre boîte aux lettres. Cela permet d'éviter la production de 14Kg/an/foyer de déchets* !

Le SMIVOM a permis la diffusion d'un autocollant par foyer. D'autres exemplaires restent à votre disposition en mairie.

* Extrait du guide de prévention des déchets édité par le SMIVOM



Informations diverses

••• Opération tranquillité vacances •••

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, remplissez le formulaire disponible via le lien :

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Operation-tranquillite-vacances>

Puis rendez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie (sur Auterive) afin de vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

••• Incivilités et délinquance •••

Notre commune et celles environnantes font face dernièrement à une recrudescence d'actes malveillants. Sur Labruyère Dorsa, nous notons : des dégradations de l'aire de jeux pour enfants ainsi que des tables de pique-nique, des vols chez des particuliers, le bombage de panneaux de signalisation routière.

Nous vous invitons donc à renforcer votre vigilance.

••• Budget communal •••

Lors du conseil municipal du 29 avril, après avoir pris connaissance de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière (bâti et non bâti) à l'unanimité des membres présents. Les taux d'imposition 2014 seront les suivants :

- taxe d'habitation : 16,20 %
- taxe foncière (bâti) : 13,55 %
- taxe foncière (non bâti) : 134,33 %

De même, après avoir pris connaissance des différentes recettes et dépenses, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de prévoir pour l'équilibre du budget primitif 2014 :

	Recettes	Dépenses
section de fonctionnement	239 161.00 €	239 161.00 €
section d'investissement	86 057.00 €	86 057.00 €

Comme nous nous y étions engagés, notre budget n'intègre pas en 2014 des investissements trop importants : il est aujourd'hui nécessaire de maîtriser nos dépenses d'investissement et de rationaliser nos dépenses de fonctionnement.

La vie des commissions ...

••• Commission intercommunale Environnement •••

La création ou la réouverture de sentiers de randonnée et leur balisage sont en projet à l'échelle de toutes les communes de la Communauté de Communes. Cette démarche pourrait se concrétiser par l'édition d'un topoguide.

Si un habitant connaissant parfaitement les chemins labruyéris souhaite se joindre au projet, il sera le bienvenu !

••• Commission communale Communication •••

Nous sommes aujourd'hui en contact avec l'Agence Technique Départementale pour développer un site internet. Certains d'entre vous reçoivent déjà des informations communales par mail (alertes météo). Nous vous rappelons qu'en nous communiquant vos coordonnées mail, nous pouvons vous intégrer à cette liste d'envoi.

Ce bulletin fera également l'objet d'un envoi électronique et nous proposerons aux destinataires, après accord, d'opter pour ce mode de transmission de façon permanente.

••• Rafrâichissement du terrain de tennis et projets collectifs •••

Ce printemps, la Mairie et le Foyer Rural ont travaillé à la remise en état du terrain de tennis. Après avoir été nettoyé par l'employé communal, les lignes du terrain ont été retracées et le filet remplacé par les équipes du Foyer. La Mairie a dernièrement installé un panneau d'affichage du règlement et des modalités de réservation du court. Le Maire et le Conseil Municipal remercient vivement les membres du Foyer Rural pour leur investissement sur la commune et recommandent la carte du Foyer Rural à chaque utilisateur du terrain de tennis (notamment vis à vis de l'assurance proposée).



Une réalisation collective qui donne des idées... et envie d'aller plus loin en proposant aux villageois désireux de s'investir, de participer à des projets collectifs impulsés par la Mairie. C'est dans cet esprit que nous vous proposerons une **rencontre-débat à la rentrée avec pour objectif principal la constitution de groupes de travail sur différentes thématiques (fleurissement, entretien et cadre de vie, sécurité...)** afin de rendre participative notre action communale.

••• Fleurissement et entretien du village •••

Notre adjoint en charge des travaux, Henri-Pierre Brancourt, et d'autres conseillers municipaux, Danielle Ambert et Théo Buras pour ne citer qu'eux, participent régulièrement à l'entretien et au fleurissement du village. Petit à petit, des espaces quelque peu délaissés reprennent vie, pour le plaisir de tous ! C'est un fait : leur participation active permet de compenser la charge de travail de plus en plus importante sur notre commune à certaines périodes de l'année et qui ne peut être assumée par un seul employé communal.



••• Petits travaux •••

Afin de répondre à des normes techniques et de sécurité, la Mairie a remplacé le coffret fête (boîtier électrique) et en a profité pour bâtir un abri pour mieux le protéger. Le terrain de pétanque sera nettoyé durant l'été dans l'attente de travaux plus importants ou de l'implantation d'un nouveau terrain vers la salle des fêtes. Les BAES (Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité) de la salle des fêtes ont été remplacés et une infiltration d'eau (tuiles abîmées) dans la sacristie de gauche de l'église a été contenue.

••• Voiture et matériel municipal •••

Suite au cambriolage des ateliers municipaux en date du 10 novembre 2013, la commune a subi des pertes matérielles importantes (véhicule, matériel dédié à l'entretien des espaces verts de la commune, ...). Le 21 mai dernier, le Conseil Municipal a délibéré pour l'achat d'un nouveau véhicule et le renouvellement du matériel volé. Dans la foulée, après avoir sollicité différents parlementaires, nous avons déposé une demande de subvention auprès du Sénateur Chatillon au titre de la réserve parlementaire. L'achat du véhicule interviendra une fois la subvention accordée (a priori septembre 2014 : subvention à hauteur de 50 % maximum). Nous faisons volontairement le choix de l'économie en achetant un petit utilitaire d'occasion (Peugeot Bipper).

La CCVA, Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège

Les services offerts par les municipalités sont complétés à l'échelle locale par ceux de la Communauté de Communes en matière d'enfance, avec la gestion des crèches et des haltes garderies. La CCVA offre également aux habitants la possibilité de bénéficier de l'école de musique.

Acteur local majeur du développement économique, la CCVA assure également un service d'aide à la recherche d'emploi et se positionne comme un relais complémentaire à Pôle Emploi et aux organismes de formation, pour conseiller comme orienter les personnes en recherche d'emploi.

D'autres services liés à la restauration collective, à la mise en valeur de l'Environnement et à l'assainissement sont assurés par la CCVA.

Renseignements complémentaires : <http://www.cc-vallee-ariège.fr/>



Vos conseillers municipaux participent aux différentes commissions de la CCVA selon la répartition suivante :

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES (Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège)	MEMBRES
Commission Enfance et Petite Enfance	Eva BAYET, Julien GODEFROY
Commission Environnement, chantier d'insertion, ordures ménagères	Mélanie NEMOZ, Danielle AMBERT, Henri-Pierre BRANCOURT
Commission Finance	Guy VESELY
Commission Restauration scolaire et représentation Cantine	Théo BURAS, Guy VESELY
Commission Assainissement	Guy VESELY, Henri-Pierre BRANCOURT
Commission Développement Durable	Thierry BANNER, Julien GODEFROY, Pierre PASCAL
Commission Emploi	Pascal CHAPERON
Commission Culture, Sport, attractivité touristique	Julien GODEFROY, Eva BAYET, Pierre PASCAL, Mélanie NEMOZ
Commission Equilibre et Aménagement du Territoire	Pierre PASCAL, Thierry BANNER, Sébastien NOVAL, Pascal CHAPERON
Commission Travaux et Entretien du Patrimoine	Guy VESELY, Henri-Pierre, BRANCOURT, Danielle AMBERT, Pascal CHAPERON
Commission Gestion et Organisation des personnels de la CCVA	Julien GODEFROY, Eva BAYET
Commission d'Attribution des places des structures Petite Enfance	Eva BAYET, Sébastien NOVAL
Commission Conseil d'Etablissement de l'Ecole de Musique	Pierre PASCAL
Commission Communication	Néant

Vos représentants et interlocuteurs sur les différentes thématiques de la vie communale et intercommunale

COMMISSIONS COMMUNALES	MEMBRES
Commission des Finances	Guy VESELY, Pierre PASCAL, Julien GODEFROY, Pascal CHAPERON, Henri-Pierre BRANCOURT
Commission Urbanisme - PLU	Guy VESELY, Pierre PASCAL, Julien GODEFROY, Pascal CHAPERON, Sébastien NOVAL, Henri -Pierre BRANCOURT
Commission Petite Enfance	Eva BAYET, Julien GODEFROY, Mélanie NEMOZ
Commission des Associations	Eva BAYET, Julien GODEFROY, Mélanie NEMOZ
Commission Travaux et Environnement	Henri-Pierre BRANCOURT, Pierre PASCAL, Danielle AMBERT, Sébastien NOVAL, Julien GODEFROY, Pascal CHAPERON, Mélanie NEMOZ
Commission Appel d'Offres	Guy VESELY, Pascal CHAPERON, Thierry BANNER, Henri-Pierre BRANCOURT
Commission Aide Sociale	Danielle AMBERT, Eva BAYET, Julien GODEFROY
Commission Communication	Thierry BANNER, Pierre PASCAL, Eva BAYET, Mélanie NEMOZ, Danielle AMBERT, Pascal CHAPERON, Julien GODEFROY

SYNDICATS MIXTES	DELEGUES
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)	Théo BURAS, Pierre PASCAL, Sébastien NOVAL, Henri-Pierre BRANCOURT
Syndicat Intercommunal de l'Eau des Coteaux Hers Ariège (SIECHA)	Guy VESELY, Henri-Pierre BRANCOURT, Théo BURAS, Thierry BANNER
Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées (SITPA)	Théo BURAS
Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (SMEPE)	Mélanie NEMOZ, Danielle AMBERT
SMIVOM Les commissions internes au SMIVOM sont en cours de constitution	Guy VESELY, Pascal CHAPERON

AUTRES	DELEGUES
Agence Technique Départementale (ATD)	Thierry BANNER, Sébastien NOVAL
Association d'Insertion et de Formation Professionnelle (AIFP)	Eva BAYET, Julien GODEFROY, Mélanie NEMOZ